

## **Berton, Henri-Montan : Catéchisme musical raisonné (1841)**

Né de la conviction que le solfège pourrait être enseigné avec plus de simplicité, l'ouvrage se veut être un « rudiment de l'art musical ». Publié quarante ans après les *Principes élémentaires de musique arrêtés par les membres du Conservatoire, pour servir à l'étude dans cet établissement suivis de solfèges par les C.ens Agus, Catel, Cherubini, Gossec, Langlé, Lesueur, Méhul, et Rigel*, le *Catéchisme musical raisonné* de Berton, par ses dimensions réduites et son didactisme, semble être destiné à un public moins spécialisé que celui des exhaustifs *Principes élémentaires* du Conservatoire. Il se distingue également par l'absence de partition, ou d'exercices, qui abondent d'ordinaire dans les méthodes de solfège contemporaines (à l'image des *Principes élémentaires de musique et solfège à l'usage du Conservatoire de musique de Genève* de Nathan Bloc publiés en 1835).

Plus surprenant peut-être : l'ouvrage de 42 pages est exclusivement fondé sur le dialogue entre un maître et son élève. Rien ne laisse deviner l'âge de ce dernier. Certaines questions, toutefois, bien trop précises pour émaner d'un enfant, rompent l'illusion d'un interlocuteur complètement néophyte : « Il arrive lorsqu'on est obligé de jouer deux fois une partie qu'à la seconde on doit omettre plusieurs mesures et leur en substituer de nouvelles. Comment indique-t-on ce changement ? ».

Organisé en 14 chapitres, l'ouvrage propose une progression thématique se nourrissant des questions — éclairées — de l'élève ; le premier chapitre est ainsi consacré à une définition élémentaire de la musique. Considérée comme « l'un des beaux-arts », « la science ou la langue des sons », elle est distinguée du « bruit » par le plaisir qu'elle peut susciter. Berton présente ensuite rapidement la gamme, ses degrés, le nom que les notes sont susceptibles de recevoir.

Les chapitres suivants témoignent d'une extrême rigueur dans la présentation du solfège musical ; les questions de l'élève, immédiatement déduites de la réponse précédente du maître, confèrent une grande logique aux informations apportées. Après la présentation des intervalles et de leur répartition dans les modes majeur et mineur (chapitre 2), Berton recourt à une analogie entre la musique et une langue — les notes sont les « lettres de l'alphabet musical » — afin d'évoquer les différentes propriétés d'une note de musique : longueur, hauteur, clef, et altération. Le quatrième chapitre propose un tableau reprenant les équivalences entre les différentes valeurs rythmiques ; il aborde la notion de division ternaire, binaire ou irrégulière. Le chapitre suivant introduit la possibilité d'ajouter des lignes supplémentaires aux portées.

Les chapitres 6 à 8 sont l'occasion pour le pédagogue de revenir sur des points déjà abordés, mais de façon incomplète ; les chapitres 6 et 7 approfondissent ainsi les informations délivrées au sujet des gammes, expliquant notamment les rapports fonctionnels qu'entretiennent les différentes clefs entre elles, ou comment conserver l'ordre inaltérable des tons et des demi-tons dans une gamme mineure au

moyen des altérations. Ils présentent enfin les tons relatifs et l'ordre des altérations, et montrent comment modifier la taille d'un intervalle.

Le chapitre 8, quant à lui, revient sur la différence entre mode et gamme, en s'appuyant sur les points théoriques délivrés dans les chapitres dévolus aux altérations (chapitres 6 et 7).

Le chapitre 9 introduit un nouvel élément : la mesure, capable de subsumer plusieurs valeurs rythmiques dont la valeur est fixée par une indication en tête de portée. Le chapitre, consacré au rythme, évoque l'organisation de la mesure (périodicité, temps principaux, accentuations naturelles), sa battue, et les mesures qui en dérivent, ainsi que les possibilités d'assouplir son cadre : point d'orgue, indications particulières (*senza tempo*, etc.).

Le chapitre 10 aborde l'organisation d'un morceau en différents mouvements, caractérisés par des caractères rythmiques bien distincts ; à partir d'une typologie élémentaire — mouvement lent, modéré, ou vif, Berton évoque les variantes qui en découlent, avant de leur ajouter des indications, susceptibles d'altérer ces mouvements de façon ponctuelle : *accelerando*, *piu moto*...

Le chapitre suivant est consacré aux ornements : appoggiatures, gruppetto, trilles... tandis que le chapitre 12 aborde ce qui relève de l'interprétation et de l'expression, c'est-à-dire des nuances. Ces dernières comprennent à la fois des indications d'expression (*forte*, *piano*, *rinforzando*, *dolce*...) et des modes de jeu tels que le legato ou le staccato. À ces indications ponctuelles s'ajoutent des termes plus généraux : *maestoso*, *affettuoso*, *agitato*...

Les deux derniers chapitres, enfin, apprennent à lire les abréviations musicales, ou comment indiquer la fin d'un morceau, sa répétition...

Aurore FLAMION

07/09/2017

Pour citer cet article : Aurore Flamion, « Berton, Henri-Montan : Catéchisme musical raisonné (1841) », Notice du *Dictionnaire des écrits de compositeurs*, Dicterco [en ligne], dernière révision le 30/10/2017, <https://dicteco.humanum.fr/book/2034>